



## ⚠️ NOUVELLES DATES EXCEPTIONNELLES EN FEVRIER POUR RÉCUPÉRER VOS BACS À DÉCHETS !

Chers habitants,

Pour répondre aux besoins de ceux qui n'ont pas encore pu récupérer leurs bacs à déchets entre septembre et décembre 2025, la collectivité organise des créneaux exceptionnels en février 2026.

Ces nouvelles dates sont spécialement prévues pour vous permettre de vous équiper alors même que la nouvelle collecte a débuté en janvier.

### Pourquoi ces dates supplémentaires ?

Plus de **10 000 créneaux** avaient été ouverts entre septembre et décembre sur deux sites de distribution et ce, pour les **8 500 usagers** du territoire.

Ces créneaux sur rendez-vous, proposés en journée, en soirée et/ou le week-end, couvraient donc largement la demande et permettaient à chaque usager de retirer son bac dans des conditions optimales (temps d'attente moyen de 10 min).

Grâce à la campagne de communication que nous avons mise en œuvre (*courrier dans le magazine communautaire de juin, sites internet, réseaux sociaux, articles de presse, affichage en mairie et à la Communauté de Communes, etc*), ce sont pas moins de 8 000 foyers qui se sont ainsi déplacés sur cette période et nous les en remercions !

Cependant, malgré cet afflux, certains d'entre vous ne sont toujours pas venus retirer leurs bacs.

Après deux dates exceptionnelles en janvier, ce sont 3 nouvelles dates que nous ouvrirons en février

Les vendredis 06, 13 et 20 février de 14h à 17h

Lieu de distribution : site de Chardonneux à Saint Biez en Belin.

### Une attente qui peut être plus ou moins longue

Contrairement à la période précédente (septembre-décembre), il n'est pas nécessaire de réserver un créneau : présentez-vous simplement aux dates et sur le créneau horaires indiqués. L'attente pourra parfois être longue, aussi nous vous remercions par avance de prendre votre mal en patience et surtout de rester poli avec le personnel vous accueillant.

### Un service de livraison à domicile

Enfin, nous rappelons que si vous n'êtes pas mobile (pas de véhicule, pas de permis, handicap, etc), la Communauté de Communes organise des livraisons à votre domicile ! N'hésitez donc pas à contacter le service déchets au 02 43 47 02 20 ou par email à [servicedechets@belinois.fr](mailto:servicedechets@belinois.fr) pour formaliser votre demande.

---

Coupon-réponse à compléter et à remettre le jour de la distribution.

#### Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Nombre de personnes dans le foyer : .....

Téléphone fixe/portable : .....

Mail : .....

En remettant ce coupon complété, je confirme donner mon accord pour figurer sur le fichier créé par la Communauté de Communes dont la seule finalité est l'envoi d'information en lien avec les déchets.

Date et Signature :